

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Gaulier, 30 janvier 1885](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Gaulier, 30 janvier 1885

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (377r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alfred Gaulier, 30 janvier 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/51701>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 janvier 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Gaulier, Alfred \(1829-1898\)](#)

Lieu de destination 74, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

Scripteur / Scribe [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin explique à Gaulier que la question du suffrage universel va être discutée à la Chambre des députés « sans sortir des errements du passé », et qu'il faudrait profiter du moment pour discuter le sujet « qui touche si profondément à l'organisation démocratique de la République ». Il lui adresse la brochure *La réforme électorale* et les articles du journal *Le Devoir* sur le même sujet.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.

Mots-clés

[Articles de périodiques](#), [Élections](#), [Livres](#)

Œuvres citées

- [Godin (Jean-Baptiste André)], « Le parlementarisme, le suffrage universel et les réformes urgentes. I », *Le Devoir*, t. 9, n° 332, 18 janvier 1885, p. 34-36. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/37/100/835/0/0>, consulté le 17 octobre 2023]
- [Godin (Jean-Baptiste André)], « Le parlementarisme, le suffrage universel et les réformes urgentes. II », *Le Devoir*, t. 9, n° 333, 25 janvier 1885, p. 54-56. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/57/100/835/0/0>, consulté le 17 octobre 2023]
- [Godin (Jean-Baptiste André)], « Le parlementarisme, le suffrage universel et les réformes urgentes. III », *Le Devoir*, t. 9, n° 334, 1er février 1885, p. 65-67. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/68/100/835/0/0>, consulté le 17 octobre 2023]
- [Godin (Jean-Baptiste André)], « Le parlementarisme, le suffrage universel et les réformes urgentes. IV », *Le Devoir*, t. 9, n° 336, 15 février 1885, p. 97-103. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.9/100/100/835/0/0>, consulté le 17 octobre 2023]
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 2 : La réforme électorale et la révision constitutionnelle*, Guise, Imprimerie Baré, \[1884\].](#)

Notice créée par [Pauline Péliissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise, 30 janvier 1869

Monsieur et honoré confrère,

La question du suffrage universel va se discuter à la Chambre, sans sortir des errements du passé. Jusqu'ici l'organisation du suffrage n'a été faite qu'en vue des intérêts du despotisme ou des classes privilégiées; le moment serait pourtant opportun, dans l'intérêt de la paix civile, de l'organiser en vue des intérêts du peuple.

Bien qu'il n'y ait pas apparence de faire adopter

par la chambre un projet rationnel, le moment est propice ou il ne le sera jamais de discuter cette question qui touche si profondément à l'organisation démocratique de la République. C'est ce qui m'engage à vous adresser, par ce courrier, ma brochure sur "La réforme électorale" et les articles que je publie dans "Le Dénier" sur le même sujet. Je serais heureux de vous voir leur accorder votre attention.

Veuillez agréer, Monsieur et honoré confrère, l'assurance de mon dévouement.

Edmond Fauriol.